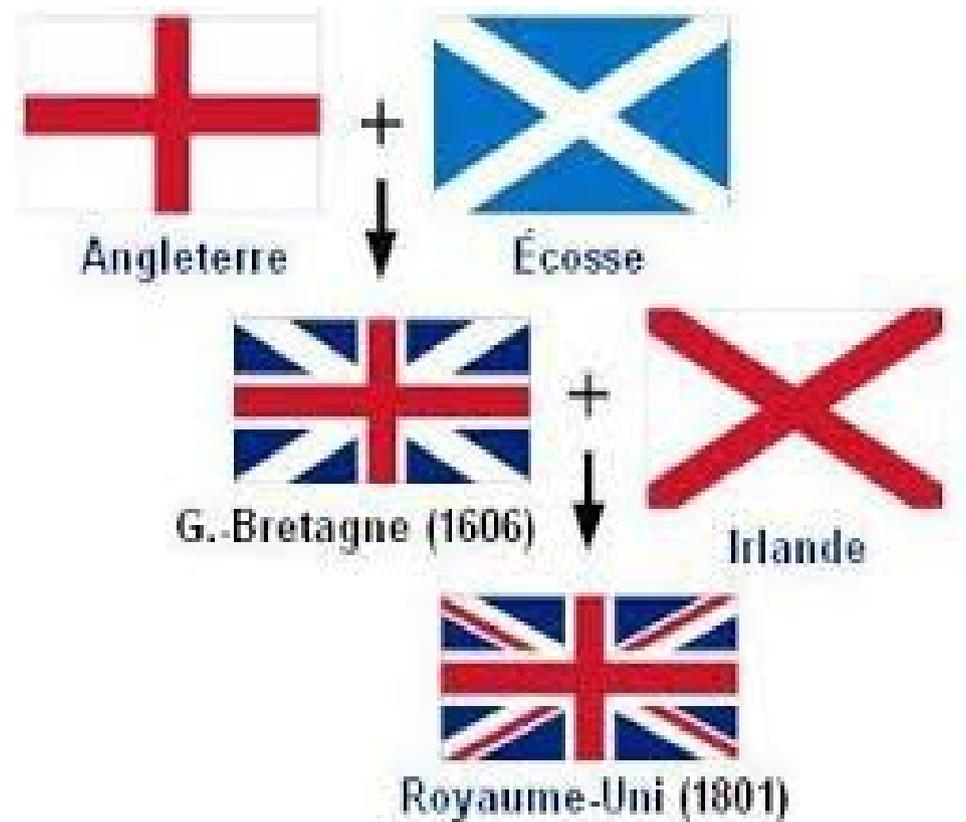


LA DEMOCRATIE BRITANNIQUE



Les démocraties
Régimes, histoire, exigences (extraits)

Olivier Duhamel
Seuil
1993

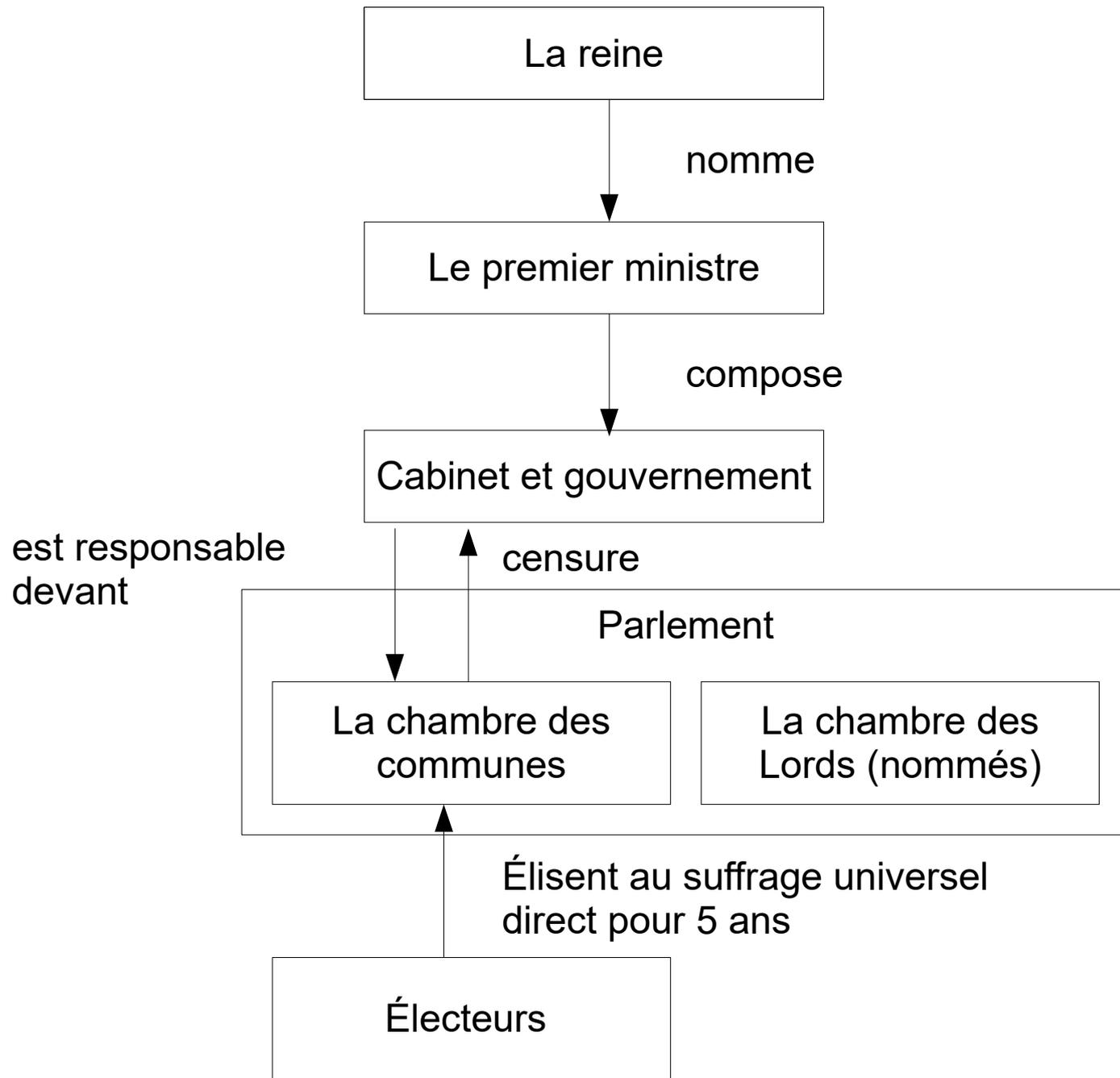
I – Régimes et systèmes

1 – le régime parlementaire majoritaire : la Grande-Bretagne

De la démocratie constitutionnelle le Grande Bretagne offre le modèle, pour en avoir inventé les principales règles. Du constitutionnalisme moderne la Grande Bretagne s'exclut, en refusant toute Constitution écrite (...). Ce paradoxe intellectuel obéit à une cohérence historique, le premier trait a rendu inutile le seconde, l'antériorité dans la construction de la démocratie parlementaire a effacé la nécessité d'une constitution écrite. (= *une démocratie aconstitutionnelle*)

A la source du modèle britannique, le scrutin majoritaire à un tour produit une majorité, donc un certain système partisan, donc un type de démocratie. Le scrutin majoritaire à un tour produit des effets mécaniques de sur-représentation des uns, de sous-représentation des autres. Il explique le bipartisme.(...)

Le scrutin majoritaire à un tour engendre une unité majoritaire au pouvoir. Il produit un Premier ministre quasi élu du peuple, une démocratie gouvernante, sous l'égide du premier ministre, un pouvoir stable, jugé à l'échéance. La majorité électorale coïncide avec la majorité parlementaire qui coïncide avec la majorité gouvernementale. Les électeurs désignent, mode de scrutin aidant, un parti pour gouverner. (...) Le leader du parti devient Premier ministre, le monarque se contente d'entériner la décision des électeurs.



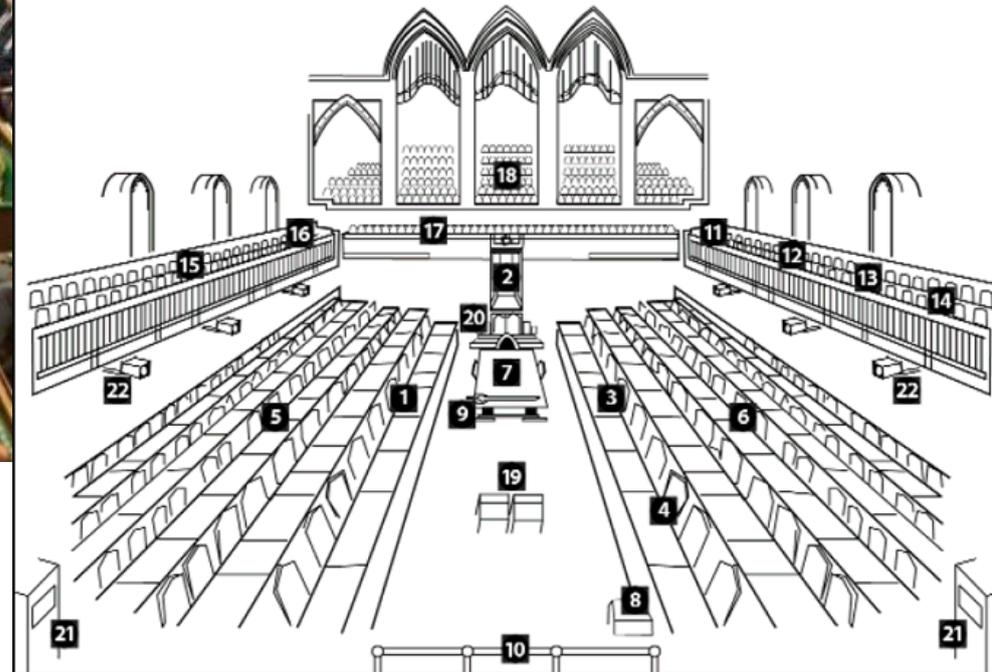
(...) Le Parlement britannique, et plus particulièrement la Chambre des communes, ne remplit pas seulement les fonctions traditionnelles du pouvoir législatif. Il fournit aussi le cadre dans lequel l'opposition exerce pleinement son rôle, probablement mieux que dans toute autre démocratie.

(...) L'opposition est respectable et respectée (...) Assis face au Premier ministre à la Chambre des communes, inaugurant les séances des questions du mardi et du jeudi pour interpellier le Premier ministre, reçu par les chefs d'Etat ou de gouvernement étrangers, sollicité par les télévisions, consulté par le Premier ministre sur les grandes questions de politique étrangère et de défense, le chef de l'opposition est bien une institution à lui tout seul. (...) Depuis 1923, le principal parti d'opposition constitue une équipe gouvernementale fictive (le *shadow cabinet*) chargée tout à la fois de suivre et de critiquer chaque ministère et de promouvoir une politique de rechange. (...) La vie politique britannique (...) laisse sa place à la contestation permanente, organisée et civilisée du pouvoir en place. (...)

La chambre des Lords fut jadis le siège du véritable pouvoir. (...) Au cours du XXe siècle, les Lords perdent progressivement leur pouvoir au profit des Communes. (...) Aristocratique en son principe, oligarchique en son recrutement, conservatrice en son âme, gérontocratique en son corps, l'institution n'en exerce pas moins une magistrature morale parfois aidée par un usage modéré et bien approprié de sa faculté de retarder l'adoption de la loi.



LA CHAMBRE DES COMMUNES



- | | |
|--|---|
| 1 Premier ministre | 13 Tribune des députés ministériels |
| 2 Président | 14 Tribune diplomatique |
| 3 Chef de l'Opposition officielle | 15 Tribune des députés de l'opposition |
| 4 Chef du deuxième plus grand parti de l'opposition | 16 Tribune des fonctionnaires |
| 5 Membres du gouvernement* | 17 Tribune de la presse |
| 6 Membres de l'opposition* | 18 Tribune du public |
| 7 Greffier et greffiers au Bureau | 19 Agents de délibérations et vérification |
| 8 Sergent d'armes | 20 Pages |
| 9 La Masse | 21 Interprètes |
| 10 La barre | 22 Caméras de télévision |
| 11 Tribune du Sénat | |
| 12 Tribune du Président | |

(...) Les parlementaires britanniques disposent de quelques moyens pour obtenir l'examen de propositions de loi, c'est-à-dire de textes de leur initiative et non de celle de l'exécutif. Un temps spécial est imparti, durant lequel sont discutés les propositions tirées au sort.(..) La discussion générale précède son examen en commission, laquelle seule étudiera le texte article par article,avant un nouvel examen de l'ensemble par la Chambre.(...)Le Parlement britannique demeure un contrôleur permanent. Les questions écrites mais surtout orales occupent ici une place décisive.Deux fois par semaine (Mardi et jeudi) le Premier ministre vient en personne répondre aux question. Cet échange entre exécutif et législatif, majorité et opposition , est désormais retransmis à la télévision.Il ne contribue pas toujours à un contrôle en profondeur des politiques, mais il entretient une délibération publique dans l'enceinte parlementaire qui fait cruellement défaut dans nombre d'autres démocraties modernes.(...)

[le Premier ministre n'a été renversé que 2 fois au XXe siècle, mais les cas de démission du PM sur demande de son parti son plus nombreux...] Ici encore, la démocratie parlementaire britannique est avant tout une démocratie majoritaire. Le chef est responsable devant sa majorité, donc son parti, parce que la majorité émane du peuple et veut se voir confirmée au pouvoir.

En vidéo :

Sur le speaker de la chambre des communes (le monde)

https://www.youtube.com/watch?time_continue=7&v=1k-H19wFI5c

Sur la chambre des communes (france 2)

<https://www.youtube.com/watch?v=qIEYXM540pE>